

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le

ID : 016-211600648-20230626-202332-DE

**MAIRIE de BRIGUEUIL
CHARENTE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le 26 juin, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Robert ROUGIER, Maire, à 18H00.

**Présents : 12
Procurations : 02
Votants : 14**

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14
Date de convocation du Conseil Municipal : 16 juin 2023

**Pour : 14 Contre : 00
Abst./Blancs/Nuls : 00**

PRESENTS : Mmes et M. ROUGIER R., GROS B., OZENNE N., ROCHE D., BEAULIEU Cl., ROCHER Ch., LAVAUZELLE I., FREMERY Cl., TERNET C., COUTANT M., GUENE F., JOULIA G.

ABSENTS : Mme GOURSAUD Ch., M. DESCOURVIERES R. (excusés).

Affiché le : 03 juillet 2023

Mme TERNET Carole a été élue secrétaire de séance.

Mme GOURSAUD Christiane a donné procuration à Mme OZENNE Nadine.
M. DESCOURVIERES Roger a donné procuration à M. ROCHE Dominique.

OBJET : Modification de l'appellation de l'enseigne du distributeur de pizzas « Place Deguercy »

En début de séance, Monsieur PAGNOUX Jean-Pierre, conseiller municipal, présente sa démission du conseil municipal, donne lecture de son courrier de démission, et le remet en main propre à Monsieur Robert ROUGIER, Maire de BRIGUEUIL.

Sa démission s'applique immédiatement, et le nombre de conseillers municipaux en exercice est donc désormais de 14.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que, par délibération du 27/09/2022, il a été émis un avis favorable au projet d'installation d'un distributeur automatique de pizzas, de l'enseigne « les pizzas DEMONIAK », sur la Place Deguercy à Brigueuil.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une modification de l'appellation est intervenue, et qu'il s'agit désormais de l'enseigne « JUST QUEEN ».

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de prendre en compte et valider cette modification.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- à l'unanimité, par vote à main levée,

- prend en compte et valide la nouvelle appellation de l'enseigne de distributeur automatique de pizzas « JUST QUEEN », qui souhaite s'installer sur la Place Deguercy à Brigueuil,

- autorise Monsieur le maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.
A BRIGUEUIL le 03 juillet 2023



Le Maire
Robert ROUGIER